



# 20 OCTOBRE :

## *Les cheminots du Matériel doivent se faire entendre !*

**Salaires, prime de travail, déroulement de carrière, sous effectif, dégradation des conditions de travail, sous-traitance, restructurations... C'est également sur ces points que les cheminots de la fonction Matériel doivent se mobiliser et participer massivement à l'action de grève unitaire, tous services, du 20 octobre 2009.**

■ **SALAIRES :** En proposant, à ce jour, une augmentation générale des salaires limitée à +0,3% au 1<sup>er</sup> octobre 2009, soit une augmentation de 6,02 euros brut par mois, pour un cheminot à la PR 11 (19 centimes d'euros brut par jour) la Direction de l'entreprise fait vraiment peu de cas des difficultés financières que vivent les cheminots et entérine une nouvelle perte du pouvoir d'achat, estimée aujourd'hui à plus de 15%. **Il est urgent que s'ouvrent de véritables négociations salariales à la SNCF.**

■ **PRIME DE TRAVAIL :** Grâce à la mobilisation impulsée par la CGT sur le sujet, nous avons obtenu l'attribution d'une première revalorisation de 4% pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010. **La Direction s'est également engagée à procéder à de nouvelles augmentations au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et 2012.** Il faut nous mobiliser pour exiger que l'ensemble de ces mesures permette, comme l'exige la CGT, de porter l'augmentation de cette prime de travail à **la hauteur de 25% du traitement.**

■ **RESTRUCTURATIONS ET SOUS-TRAITANCE :** Dans le cadre du projet « simplifier » la SNCF, nous assistons à une réorganisation en profondeur de notre filière (P.L.I., centres

d'excellence, externalisation de certaines charges d'entretien et de réparation du matériel). Ces restructurations ont pour but de réduire, de façon significative, le nombre de cheminots tout en déstructurant peu à peu nos établissements. Cette politique fragilise également le service public et la chaîne de sécurité.

■ **EMPLOIS / CONDITIONS DE TRAVAIL :** Par le biais d'une hausse moyenne de 7% de gain de productivité par an, notre filière Matériel connaît des pertes massives d'effectifs de cheminots. Cette situation conduit à des conditions de travail détériorées, avec pour conséquence entre autres une hausse significative du nombre d'accidents du travail. Dans le même temps, la Direction du Matériel met en place des contrats précaires (CDD, intérim....)

■ **HORAIRE DE TRAVAIL :** De plus en plus, afin de "disponibiliser" les matériels roulants, la Direction du Matériel impose : 2x8, 3x8, jour/nuit, travail du samedi, heures supplémentaires, etc. Ces horaires atypiques, désorganisent les lieux sociaux, détruisent la politique santé et la vie de famille des cheminots.

**Le 20 Octobre, tous ensemble exigeons que s'ouvrent, à tous les niveaux de l'entreprise, des négociations permettant de prendre des mesures allant dans le bon sens : celui du développement du service public et de l'intérêt des cheminots.**



# LES ATELIERS DU MANS DOIVENT VIVRE !

L'entrée en résistance des cheminots de l'atelier du Matériel du Mans démontre, une fois de plus, que l'entreprise campe sur une logique de fermetures d'établissements.

## **LE COUP DE FORCE DE LA DIRECTION MIS EN ECHEC !**

Face à la forte mobilisation des cheminots, avec le soutien des politiques et de la population locale, le 2 octobre la Direction SNCF a été contrainte de faire volte face en renvoyant ces camions et en engageant des discussions sur la sauvegarde du site. **C'est incontestablement une première victoire des cheminots du Mans, déterminés à ne pas laisser partir leur charge de travail et à s'opposer à la fermeture du site prévu en 2013 et à la disparition de 250 emplois de cheminots.**

Pour autant, à la seconde table ronde du 8 octobre, malgré les propositions mises en avant par la CGT permettant de pérenniser cet établissement avec l'arrivée, dans un proche avenir, de charges d'entretien de TER et du matériel périurbain, la Direction du Matériel campe sur ses positions. En ce sens, elle confirme son intention de maintenir ses projets de transfert d'une partie des PRM pérennes vers Périgueux, alors que cet établissement est déjà en difficulté d'effectifs pour assurer sa charge de travail actuelle.

Pour la CGT, le chantage de la Direction est intolérable et en complète contradiction avec ses engagements pris devant les organisations syndicales et les élus politiques lors de la réunion tripartite du 10 juin dernier. Comment peut-on, d'un côté prôner un dialogue social et dans le même temps, agir de manière digne de patrons « voyous » sans attendre l'aboutissement des tables rondes ? C'est une attitude que condamne fermement la Fédération CGT des Cheminots.

La politique de la SNCF est de plus en plus contestée et combattue par un nombre croissant de cheminots. Au Matériel, les dernières actions doivent, plus que jamais, interpeller nos cadres dirigeants. Le modèle de France Télécom, pris comme exemple par le Président Pépy, résonne comme une provocation et en dit long sur le dumping social que veut instaurer la SNCF et cela, malgré le phénomène grandissant de la souffrance au travail.

**C'est dans ce contexte d'urgence sociale que la Fédération CGT des cheminots appelle les cheminots du Matériel à s'inscrire pleinement dans la prochaine journée de grève<sup>(\*)</sup>, tous services, unitaire du 20 octobre 2009.**

(\*) Préavis de grève couvrant la période du **lundi 19 octobre 2009 à 20h00 au mardi 20 octobre 2009 à minuit.**